

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un·e Consultant·e MEAL local·e

Projet : Programme d'appui aux Enfants et Jeunes Vulnérables – EJV

Mission : Tunisie / Régional

Suivi, Evaluation, Apprentissage & Redevabilité
Monitoring, Evaluation, Accountability & Learning
(MEAL).

Période de la mission : Aout 2026 – Mars 2029

Consortium : Helvetas – Terre des hommes Lausanne

1. Contexte général du projet

Le projet **Enfants et Jeunes Vulnérables – EJV**, financé par la Direction du Développement et de la Coopération suisse, vise à renforcer durablement les systèmes de protection, d'éducation et d'insertion socioéconomique en faveur des enfants et jeunes en situation de vulnérabilité. La phase I a permis de tester des approches de renforcement des systèmes, d'appui aux services de protection, d'éducation inclusive et d'insertion, avec des acquis importants mais aussi des limites liées à la difficulté d'atteindre les profils les plus vulnérables.

En Tunisie, la phase II adopte une approche recentrée sur les jeunes NEET, les enfants et adolescents en décrochage scolaire, les enfants sans protection familiale adéquate, ainsi que les jeunes Tunisiens de retour de migration. Le projet vise à renforcer les capacités d'acteurs locaux dits « locomotives » afin qu'ils puissent fournir durablement des services inclusifs de protection, d'accompagnement psychosocial, d'insertion socioéconomique et, le cas échéant, d'appui à l'éducation inclusive.

Le projet se décline sur trois principaux effets :

Effet 1 : Les enfants et jeunes vulnérables sont mieux protégés, et disposent d'un accompagnement psychosocial et de compétences renforcées pour améliorer leur résilience et saisir les opportunités d'insertion

Effet 2 : Les acteurs locaux locomotives sont renforcés dans leurs capacités organisationnelles et opérationnelles pour fournir durablement des services inclusifs de protection et d'insertion aux enfants et jeunes vulnérables.

Effet 3 : Les lois, politiques et mécanismes locaux et nationaux sont inclusifs par rapport aux EJV et sont fondés sur les droits, en particulier les droits de l'enfant.

Cette phase s'inscrit dans un contexte socioéconomique marqué par un chômage élevé des jeunes, une forte prévalence des situations NEET, des inégalités territoriales persistantes, une fragilité psychosociale croissante chez les jeunes vulnérables, ainsi que des dynamiques migratoires complexes faisant de la Tunisie un pays d'émigration, de transit, de destination et de retour. Ces réalités imposent un système MEAL robuste, sensible au genre, aux conflits, aux droits de l'enfant et à la protection, capable de documenter les changements, d'alimenter la gestion adaptative et de soutenir le dialogue institutionnel fondé sur les preuves.

2. Contexte spécifique de la consultance MEAL

La phase I du projet en Tunisie prévoyait déjà une consultance MEAL chargée de mettre en place et d'opérationnaliser un dispositif de suivi-évaluation, d'apprentissage et de redevabilité, incluant la digitalisation du système de collecte, le suivi des indicateurs, l'assurance qualité des données, le mécanisme de plaintes et feedbacks, ainsi que le renforcement des capacités des équipes et partenaires locaux.

Pour la phase II, les besoins MEAL évoluent significativement. Le projet ne se limite plus au suivi des activités directes, mais doit documenter les changements produits à travers les acteurs locaux locomotives, les trajectoires des EJV, l'évolution des capacités organisationnelles des partenaires, l'effet d'entraînement sur les écosystèmes locaux, l'apprentissage programmatique, la redevabilité envers les EJV et leurs familles, ainsi que la contribution du projet aux pratiques institutionnelles.

Le/la consultant·e MEAL local·e interviendra donc en appui à l'équipe Tunisie, sous la supervision méthodologique du/de la Responsable MEAL régional·e du programme et en étroite collaboration avec le/la Chef·fe de projet régional, le/la Coordonnateur·trice national·e, le/la Responsable administratif·ve et financier·e, ainsi que les acteurs locaux locomotives.

3. Objectif général de la consultance

Concevoir, opérationnaliser, coordonner et assurer le suivi du dispositif MEAL de la composante Tunisie de la phase II du projet, afin de produire des données fiables, désagrégées, exploitables et utiles à la prise de décision, à la gestion adaptative, à la redevabilité, à l'apprentissage et à la capitalisation des effets du projet.

4. Objectifs spécifiques

- Élaborer et opérationnaliser le plan MEAL national Tunisie, en cohérence avec le cadre régional du programme, le cadre logique, la théorie du changement, les exigences de la DDC et les standards Helvetas.
- Assurer le suivi régulier des indicateurs du projet, y compris la collecte, la validation, l'analyse et la visualisation des données désagrégées.
- Mettre en place un système harmonisé et, lorsque pertinent, digitalisé de gestion des données, en articulation avec les outils régionaux et les systèmes existants des acteurs locaux locomotives.
- Appuyer le suivi des trajectoires des EJV, des capacités des acteurs locaux locomotives et des effets de leurs interventions sur les écosystèmes locaux.
- Renforcer les capacités MEAL des partenaires de mise en œuvre, notamment en matière de collecte, qualité et analyse des données, redevabilité, apprentissage et documentation des bonnes pratiques.
- Contribuer aux processus d'apprentissage, de capitalisation et de reporting du projet, afin d'alimenter la gestion adaptative, les rapports périodiques et le dialogue institutionnel fondé sur les preuves.

5. Tâches principales du/de la consultant·e

5.1. Planification et structuration du dispositif MEAL

- Élaborer la méthodologie, le plan MEAL national (Tunisie), le calendrier alignés sur le cadre logique du projet ;
- Adapter les outils MEAL régionaux au contexte tunisien, y compris la matrice de suivi des indicateurs.
- Appuyer l'intégration des dimensions genre, âge, vulnérabilité, protection, conflit et « do no harm » dans les outils et méthodes de suivi.

5.2. Suivi des indicateurs et gestion des données

- Assurer la collecte (mensuelle), la validation (trimestrielle) et la consolidation des données désagrégées (genre, âge, profil EJV, localisation) ;
- Garantir la qualité des données et produire des tableaux de bord synthétiques.

5.3. Suivi des acteurs locaux locomotives et des trajectoires EJV

- Des plans de développement organisationnel des acteurs locaux locomotives ;
- Des capacités renforcées en matière de protection, PSS, insertion et éducation inclusive ;
- De l'effet d'entraînement produit par les locomotives sur leur écosystème ;
- Des trajectoires des EJV accompagnés indirectement via les programmes renforcés ;
- De l'accès des EJV aux services de protection, d'accompagnement psychosocial, de formation et d'insertion ;
- Des barrières d'accès persistantes, notamment pour les filles, les jeunes femmes, les retournées et les profils en rupture profonde.

5.4. Redevabilité, plaintes et feedbacks

- Appuyer les partenaires de mise en œuvre dans la structuration des canaux de feedback/plaintes sûrs, confidentiels et adaptés aux EJVs.

5.5. Apprentissage, capitalisation et gestion adaptative

- Faciliter les revues périodiques, maintenir la matrice d'apprentissage et produire des notes de capitalisation.

5.6. Reporting et renforcement des capacités

- Rédiger les rapports de suivi (mensuels, semestriels, annuels) ;
- Contribuer aux revues internes/régionales et concevoir les supports de présentation (BUCO Tunis, institutions).
- Former et coacher les partenaires sur les outils MEAL, la qualité des données, l'analyse, la redevabilité et l'apprentissage.

5.7. Renforcement des capacités

- Former et coacher les partenaires sur les outils MEAL et la qualité/analyse des données.

6. Livrables attendus

6.1. Documents de cadrage MEAL

- Note méthodologique de démarrage incluant le calendrier détaillé de la mission.
- Plan MEAL national Tunisie aligné au cadre régional.
- Matrice de suivi des indicateurs adaptée à l'outil régional.

6.2. Outils et système de gestion des données

- Outils de collecte, analyse et reporting.
- Base de données ou système digitalisé de suivi.
- Tableau de bord MEAL périodiquement mis à jour.

6.3. Redevabilité et apprentissage

- Directives et ressources pour la mise en place de dispositifs de redevabilité et mécanisme de plaintes/feedbacks.
- Plan d'apprentissage et matrice d'apprentissage.
- Rapports/notes de revues après action.
- Notes de capitalisation et fiches de bonnes pratiques.

6.4. Suivi des partenaires et renforcement des capacités

- Diagnostics des capacités organisationnelles et du niveau d'autonomisation des acteurs locaux locomotives.
- Plan de renforcement de capacités MEAL des partenaires de mise en œuvre et supports de formation, lorsque pertinent.

6.5. Reporting et clôture

- Rapports périodiques MEAL.
- Contributions MEAL aux rapports semestriels et annuels.
- Rapport final de mission, incluant bilan, apprentissages, limites, recommandations et propositions pour la pérennisation du système MEAL.

7. Modalités de travail et coordination

Le/la consultant·e travaillera sous la supervision directe du coordinateur pays avec un lien fonctionnel méthodologique avec le MEAL régional·e du programme. Il/elle collaborera

étroitement avec le/la Coordonnateur·trice national·e, le/la Responsable administratif·ve et financier·e, les acteurs locaux locomotives, ainsi que les partenaires institutionnels concernés lorsque nécessaire.

La mission combinera :

- Du travail à distance ;
- Des journées de présence au bureau Helvetas à Tunis ;
- Des réunions de coordination avec l'équipe projet ;
- Des visites périodiques de terrain dans les gouvernorats cibles et au niveau régional et local ;
- Un accompagnement des acteurs locaux locomotives ;
- Une participation aux réunions régionales MEAL ;
- Une contribution aux revues semestrielles et annuelles.

Une présence physique à Tunis pourra être demandée pendant les périodes de reporting, de revue annuelle, de planification opérationnelle et d'assurance qualité des données, conformément aux besoins identifiés par l'équipe projet.

8. Période et durée de la consultance

La période indicative de la consultance est prévue de **août 2026 à mars 2029**.

Compte tenu du budget global, la mission sera organisée sur une base de prestation à temps partiel, selon un volume annuel indicatif ajusté aux besoins de mise en œuvre, de reporting et de revue du projet.

À titre indicatif, la répartition pourrait être structurée comme suit :

Période	Niveau d'effort indicatif	Priorités principales
Juillet – décembre 2026	Effort renforcé de démarrage	Plan MEAL, outils, base de données, formation initiale, baseline/programme
Année 2027	Effort régulier	Suivi indicateurs, qualité données, redevabilité, apprentissage, reporting
Année 2028	Effort régulier	Suivi longitudinal, capitalisation, revue annuelle, appui évaluations
Janvier – mars 2029	Effort ciblé de clôture intermédiaire	Consolidation, capitalisation, rapport final de mission, transfert

Le volume exact de jours sera défini dans l'offre technique et financière du/de la consultant·e, en cohérence avec le budget disponible, les taux journaliers proposés et les besoins opérationnels du projet.

9. Budget et structure financière

La structure budgétaire à proposer est la suivante :

N°	Rubrique	Unité
1	Honoraires en télétravail	Jour
2	Honoraires en présence physique au bureau Helvetas Tunis	Jour

3	Honoraires en mission terrain hors Tunis	Jour
4	Per diem en mission terrain, incluant logement et repas selon règles applicables	Jour
5	Transport pour missions terrain	Mission / jour de mission
6	Communication et connexion internet	Forfait / jour ou mois
7	Frais liés aux activités MEAL validées préalablement	Selon justificatifs

Tous les frais devront être inclus dans l'offre financière. Aucun dépassement du plafond budgétaire ne sera accepté sans accord préalable écrit d'Helvetas.

10. Profil et qualifications requises

- Le/la consultant(e) doit impérativement être basé à Tunis avec un droit de travail en Tunisie et en capacité de se déplacer ponctuellement dans le gouvernorat de Médenine ;
- BAC + 5 dans les domaines de la statistique, sciences sociales ou tout autre domaine pertinent ;
- Au moins 5 ans d'expérience dans la conception, la planification et mise en œuvre de dispositif de suivi évaluation et apprentissage ;
- Au moins 2 ans d'expérience dans la conception, la planification et mise en œuvre de mécanisme de plainte et de feedback ;
- Connaissance sur les catégories des enfants et jeunes en situation de vulnérabilité est un atout ;
- Connaissance technique en collecte, traitement et analyse d'information ;
- Connaissance des outils et systèmes de suivi participatifs et sensibles au genre ;
- Connaissance de la conception d'outils de collecte de données qualitatives et quantitatives pour les processus de suivi et de rétroaction ;
- Maîtrise des applications de collecte de données mobiles (Kobo Collect, ODK, CommCare, etc.) ;
- Maîtrise des applications de traitement et de visualisation des données (Excel, SPSS, Power Bi, etc.).

11. Compétences attendues

Le/la consultant·e devra démontrer :

- Rigueur méthodologique ;
- Autonomie et sens de l'organisation ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Aptitude à transformer des données en recommandations opérationnelles ;
- Capacité à travailler avec des publics et données sensibles ;
- Pédagogie et capacité de renforcement des capacités ;
- Sens de la confidentialité ;
- Sensibilité au genre, à l'âge et aux vulnérabilités ;
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel et multi-acteurs ;
- Aptitude à collaborer avec des équipes locales, régionales et institutionnelles.

12. Soumission des offres

Les candidat·e·s intéressées par cette consultance devront déposer un dossier en français comprenant :

- CV (max. 3 pages) et références de missions similaires ;
- Note méthodologique (3–5 pages) explicitant : compréhension du mandat, démarche d'animation, outils, plan de collecte & restitution ;
- Deux ou trois références professionnelles pertinentes.
- Offre financière détaillée et disponibilités.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : contact.tn@helvetas.org

La date de clôture de la réception des candidatures est fixée au **8 aout 2026 à minuit (heure Tunisie)**.

Seulement les candidatures présélectionnées seront contactées pour une phase d'entretien.

13. Critères d'évaluation des offres

- Méthodologie proposée (40%)
- Pertinence de l'expérience professionnelle en MEAL, redevabilité, apprentissage et renforcement de capacités (connaissances et expérience en lien avec la mission) (30%)
- Connaissance du contexte tunisien et des thématiques protection/insertion/migration (10%)
- Offre financière (20%)

14. Valeurs, conformité et politiques institutionnelles

Le/la consultant·e retenu·e s'engage à respecter les politiques et principes applicables d'Helvetas et du programme EJM, notamment :

- Respecter les principes d'éthique, de confidentialité, de protection des données et de sauvegarde des jeunes participants ;
- Promouvoir une participation inclusive (égalité de genre, accessibilité, non-discrimination), veiller à un équilibre des prises de parole et à un cadre sûr pour les témoignages.
- Le Code de conduite ;
- Les politiques de sauvegarde et protection de l'enfance ;
- Les politiques de prévention contre l'exploitation, les abus et le harcèlement ;
- La politique anti-fraude et anti-corruption ;
- Les règles de sécurité applicables ;
- Les principes de non-discrimination, do no harm, impartialité et redevabilité envers les populations concernées.

15. Clause de propriété intellectuelle

Tous les **produits** (supports, notes, rapport) générés dans le cadre de la mission sont la **propriété** de l'organisation mandataire, qui se réserve le droit de diffusion, avec mention de l'auteur·e.